

cice terminé le 31 décembre 1967, ainsi que les attestations du Comité des commissaires aux comptes <sup>6</sup>;

2. *Prend acte* des observations que le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a formulées à ce sujet dans son deuxième rapport à l'Assemblée générale (vingt-troisième session) <sup>6</sup>.

1709<sup>e</sup> séance plénière,  
1<sup>er</sup> novembre 1968.

#### D

OFFICE DE SECOURS ET DE TRAVAUX DES NATIONS UNIES POUR LES RÉFUGIÉS DE PALESTINE DANS LE PROCHE-ORIENT

*L'Assemblée générale*

1. *Accepte* les comptes de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient, pour l'exercice terminé le 31 décembre 1967, ainsi que les attestations du Comité des commissaires aux comptes <sup>7</sup>;

2. *Prend acte* des observations que le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a formulées à ce sujet dans son deuxième rapport à l'Assemblée générale (vingt-troisième session) <sup>8</sup>.

1709<sup>e</sup> séance plénière,  
1<sup>er</sup> novembre 1968.

#### E

INSTITUT DE FORMATION ET DE RECHERCHE DES NATIONS UNIES

*L'Assemblée générale*

1. *Accepte* le rapport financier et les comptes de l'Institut de formation et de recherche des Nations Unies, pour l'exercice terminé le 31 décembre 1967, ainsi que les attestations du Comité des commissaires aux comptes <sup>9</sup>;

2. *Prend acte* des observations que le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a formulées à ce sujet dans son deuxième rapport à l'Assemblée générale (vingt-troisième session) <sup>10</sup>.

1709<sup>e</sup> séance plénière,  
1<sup>er</sup> novembre 1968.

#### F

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES GÉRÉES PAR LE HAUT COMMISSAIRE DES NATIONS UNIES POUR LES RÉFUGIÉS

*L'Assemblée générale*

1. *Accepte* les comptes relatifs aux contributions volontaires gérées par le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, pour l'exercice terminé le 31 décembre 1967, ainsi que les attestations du Comité des commissaires aux comptes <sup>11</sup>;

<sup>6</sup> *Ibid.*, vingt-troisième session, Supplément n° 6B (A/7206/Add.2).

<sup>7</sup> *Ibid.*, vingt-troisième session, Annexes, point 72 de l'ordre du jour, document A/7219, par. 12 à 15.

<sup>8</sup> *Ibid.*, vingt-troisième session, Supplément n° 6C (A/7206/Add.3 et Corr.1).

<sup>9</sup> *Ibid.*, vingt-troisième session, Annexes, point 72 de l'ordre du jour, document A/7219, par. 16 à 20.

<sup>10</sup> *Ibid.*, vingt-troisième session, Supplément n° 6D (A/7206/Add.4 et Corr.1).

<sup>11</sup> *Ibid.*, vingt-troisième session, Annexes, point 72 de l'ordre du jour, document A/7219, par. 21 et 22.

<sup>12</sup> *Ibid.*, vingt-troisième session, Supplément n° 6E (A/7206/Add.5 et Corr.1).

2. *Prend acte* des observations que le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a formulées à ce sujet dans son deuxième rapport à l'Assemblée générale (vingt-troisième session) <sup>12</sup>.

1709<sup>e</sup> séance plénière,  
1<sup>er</sup> novembre 1968.

#### 2381 (XXIII). Nominations aux postes devenus vacants au Comité des contributions

##### A

*L'Assemblée générale*

1. *Nomme* membre du Comité des contributions:

M. A. V. Zakharov;

2. *Déclare* M. Zakharov nommé pour la période allant de la date de la présente résolution au 31 décembre 1969.

1709<sup>e</sup> séance plénière,  
1<sup>er</sup> novembre 1968.

##### B

*L'Assemblée générale*

1. *Nomme* membres du Comité des contributions:

M. John I. M. Rhodes,

M. David Silveira da Mota,

M. Abele Zodda;

2. *Déclare* M. Rhodes, M. Silveira da Mota et M. Zodda nommés pour une période de trois ans, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1969.

1752<sup>e</sup> séance plénière,  
21 décembre 1968.

##### C

*L'Assemblée générale*

1. *Nomme* membres du Comité des contributions:

M. Fakhreddine Mohamed,

M. Théodore Idzumbuir;

2. *Déclare* M. Fakhreddine et M. Idzumbuir nommés pour une période de trois ans, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1969.

1752<sup>e</sup> séance plénière,  
21 décembre 1968.

##### \*

\*

\*

Par suite des nominations ci-dessus, le Comité des contributions se composera des membres suivants: M. Amjad ALI (Pakistan), M. Raymond T. BOWMAN (Etats-Unis d'Amérique), M. FAKHREDDINE Mohamed (Soudan), M. Jorge Pablo FERNANDINI (Pérou), M. Théodore IDZUMBUIR (République démocratique du Congo), M. F. Nouredin KIA (Iran), M. Stanislaw RACZKOWSKI (Pologne), M. John I. M. RHODES (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord), M. David SILVEIRA DA MOTA (Brésil), M. Maurice VIAUD (France), M. A. V. ZAKHAROV (Union des Républiques socialistes soviétiques) et M. Abele ZODDA (Italie).

#### 2390 (XXIII). Augmentation du nombre des membres du Comité des contributions: amendement à l'article 159 du règlement intérieur de l'Assemblée générale

*L'Assemblée générale,*

*Rappelant* sa résolution 14 (I) du 13 février 1946, par laquelle elle a fixé à dix le nombre des membres du Comité des contributions,

<sup>12</sup> *Ibid.*, vingt-troisième session, Annexes, point 72 de l'ordre du jour, document A/7219, par. 23 et 24.